SYNDICAT R.P.I. MARCLOPT - ST LAURENT LA CONCHE

Mairie

Le Bourg

42210 SAINT-LAURENT LA CONCHE

Téléphone/Fax 04 77 28 94 79

**INSCRIPTION CANTINE ET GARDERIE**

**Rentrée scolaire 2020-2021**

A compter du 31 août 2020, les horaires de l’école sont les suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Lundi | 8h30-12h00 | 14h00-16h30 |
| Mardi | 8h30-12h00 | 14h00-16h30 |
| Jeudi | 8h30-12h00 | 14h00-16h30 |
| Vendredi | 8h30-12h00 | 14h00-16h30 |

Les inscriptions pour la cantine et la garderie du matin et du soir se font à partir d’un site internet.

Pour les nouveaux parents, un identifiant et un code d’accès vous seront envoyés. Si au 31 août 2020, vous ne les avez pas reçus, merci de contacter la mairie de Saint-Laurent La Conche au 04.77.28.94.79.

**Attention, aucune inscription par appel téléphonique, mail auprès de la mairie ni auprès du personnel municipal ne sera prise en compte**. Vous pourrez inscrire et désinscrire votre enfant sur le portail:

* jusqu’à 10h pour la cantine la veille du jour où vous souhaitez inscrire votre enfant. **Exemple pour que votre enfant mange le jeudi 03 septembre à la cantine, il faut l’inscrire avant mercredi 02 septembre 10h.**

**Pour que votre enfant mange le lundi 31 août à la cantine, il faut l’inscrire avant vendredi 28 août 10h**

* jusqu’à 7 h pour la garderie le jour même

Passés ces délais, le règlement s’appliquera et aucune modification ne pourra être effectuée.

Pour toutes les absences (maladie même avec un certificat médical ou raison familiale) les repas pré-réservés ne sont pas remboursés.

**INFORMATION GARDERIE**

**Le Matin :**

**Garderie payante**

Les horaires sont les suivants :

* Lundi 7 h 30 - 8 h 20
* Mardi 7 h 30 - 8 h 20
* Jeudi 7 h 30 - 8 h 20
* Vendredi 7 h 30 - 8 h 20

Elle a lieu uniquement à **Saint-Laurent la Conche** pour TOUS LES ELEVES

**Le Soir :**

**Garderie payante**

Les horaires sont les suivants :

* Lundi 16 h 30 - 18 h 30
* Mardi 16 h 30 - 18 h 30
* Jeudi 16 h 30 - 18 h 30
* Vendredi 16 h 30 - 18 h 30

Elle a lieu à **MARCLOPT** pour TOUS LES ELEVES

**Tarifs :**

La garderie du matin est payante.

Elle se compose d’ 1 tranche d’1 heure au tarif de 1,50 € l’heure.

La garderie du soir est payante.

Elle se décompose en 2 tranches d’1 heure au tarif de 1,50 € l’heure.

**Pour le bien être de chacun, il est IMPERATIF de respecter les horaires de garderie.**

**A partir de 18h30, à chaque quart d’heure entamé, une heure sera facturée.**

**INFORMATION CANTINE**

Pendant toute la rentrée scolaire 2020-2021, la cantine se fera à St-Laurent-La-Conche.

Le prix du repas est fixé en comité syndical par délibération, à ce jour il est de 3.80€. A la fin du mois, le nombre de repas pris sera facturé et prélevé OBLIGATOIREMENT sur votre compte bancaire.

En cas d’absence pour :

* Maladie : Le repas sera facturé sauf motif exceptionnel.
* Autres motifs : vous devrez contacter la mairie de Saint-Laurent-La-Conche par mail ([commune-de-st-laurent-la-conche@orange.fr](mailto:commune-de-st-laurent-la-conche@orange.fr)) 24 h à l’avance.

Attention :

Par contre, si un enfant reste mangé à la cantine, alors qu’il n’est pas inscrit au préalable, sur la plateforme le repas sera facturé 2 fois le tarif, à savoir pour l’année scolaire 2020-2021: 7.60 €